

**Département des
Pyrénées Orientales**

**COMMUNE DE BOMPAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et le 30 juillet

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de la convocation : le 21 Juillet 2020

Etaient présents : Mesdames et Messieurs MALE Didier, ARANEGA Carmen, RUMEAU Jérôme, VIEGAS Marie-Josée, GUILLAUME Gilles, PICORNELL Marina, FRANCHET Jean-Francis, TROTIN Sylvie, GUY Fernand, SERRIE Jean-Pierre, LAFRANCAISE Yolande, GONZALVEZ Colette, TEXTORIS Dominique, MONELLS Christophe, MARY Bernard, CAMPS Claude, CATHALA Jérôme, TREMOUILLE Arnaud, FERRER Lucy, TILLOIS Pierre, MORELL Monique, GRIEU Alain, LESIEUR Brigitte, CUGULLERE Michel, DE VOLONTAT Philippe

Absents excusés : Marie DARNER (procuration à Colette GONZALVEZ), COLMENERO Carole (procuration à Jérôme CATHALA), Alexandre BEZAULT (procuration Mme le Maire)

Secrétaire de Séance : Pierre TILLOIS

Objet : 2020/06/07 : Versement des subventions aux associations culturelles et de partage

Matière : Vie Associative

Rapporteur : Sylvie TROTIN

Après le vote du budget, il convient d'attribuer les subventions pour l'année 2020 :

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission vie associative du 27 Juillet 2020

Article 1 : **AUTORISE** le versement des subventions aux associations comme mentionné aux tableaux ci-dessous :

ASSOCIATIONS CULTURELLES	Montant de la subvention 2020	Pour mémoire subvention 2019
Echecs	350 €	350 €
Scrabble	200 €	200 €
Doigts habiles (Patchwork)	350 €	350 €
Atelier Pénélope	150 €	150 €
Bompas Canta	400 €	400 €
Sardanistes	600 €	600 €
Club Photos	350 €	350 €
Génération 63	300 €	300 €
Fil d'or (couture)	200 €	200 €
Cargols	1 200 €	1 200 €
Les familles du soleil de la bas	200 €	0 €
TOTAL	4 300 €	4 100 €

Objet : 2020/06/06 : Versement des subventions aux associations culturelles et de partage page 2/2

ASSOCIATIONS DE PARTAGE	Montant de la subvention 2020	Pour mémoire subvention 2019
Ligue contre le Cancer	200 €	200 €
Secours catholique	350 €	350 €
FNACA	150 €	150 €
Don du Sang	400 €	400 €
Croix rouge	400 €	400 €
Blouses roses	150 €	150 €
COS BOMPAS	10 000 €	10 000 €
Chats libres villelonguets	1 000 €	1 000 €
Souvenir Français	150 €	150 €
Association « A PARTAGER »	250 €	250 €
Club Aînés	500 €	500 €
Association « Le Grain »	200 €	0 €
TOTAL	13 750 €	13 550 €

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2020 soit une enveloppe **de 18 050 €**

Article 3 : AUTORISE Madame le Maire à signer tout acte utile permettant la mise en œuvre de la présente délibération

Pour extrait certifié conforme

Vote

Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0



Mme le Maire

Laurence AUSINA

PUBLIÉ LE.....3.1.JUIL.2020